

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 9 mai 2022

COATICOOK, le 9 mai 2022 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie s'affairent aux travaux de balayage des rues. Ils s'occupent de l'entretien de la signalisation et beaucoup de travaux de réparation de nids de poules sont en cours. ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook font les préparatifs en vue de l'évènement de camping caravaning. L'équipe procède également à l'installation de la ligne à Barnston et dans le nouveau quartier des Érables. Les monteurs de ligne ont effectué des raccordements de nouveaux clients et ils modifient le réseau de la rue Tolley dans le but de sécuriser l'alimentation électrique des clients de cette rue. ;
- Division des infrastructures, l'équipe effectue les travaux d'entretien printanier ainsi que l'installation du mobilier urbain. Elle procède également à l'installation des couvercles des stations de pompage de Baldwin. Les employés sont intervenus sur des bris et des branchements de services. ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes préparent les travaux estivaux. Les employés procèdent au reconditionnement du mobilier urbain, à l'entretien et à la réparation des bâtiments. Ils débutent également les travaux de ménage printanier dans les parcs, préparent les plateaux sportifs et veillent à l'entretien de la piste cyclable. Au cours du mois de mai, la tonte des pelouses sera limitée à celles qui se trouvent sur les plateaux sportifs.

Services extérieurs

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour le remplacement des conduites d'aération à l'usine d'épuration de Coaticook

La Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour le remplacement des conduites d'aération à l'usine d'épuration de Coaticook. Suite à un appel d'offres, les élus ont accepté la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie Grondin Excavation inc. au montant total de 178 511,40 \$ plus les taxes applicables;

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour des travaux de nivellement et fourniture d'enrobée bitumineux pour la piste cyclable

Au cours de l'année 2022, la piste cyclable et piétonnière *La rivière aux pins* sera améliorée. La Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour des travaux de nivellement et fourniture d'enrobée bitumineux pour la piste cyclable. Suite à l'appel d'offres, le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie Couillard Construction Ltée au montant total de 200 634 \$ plus les taxes applicables.

Achat d'un tableau de pointage de hockey

Le tableau de pointage du Centre récréatif Gérard-Couillard est brisé et désuet. Le conseil municipal désire faire l'achat d'un nouveau tableau. La Ville de Coaticook achètera le tableau de la compagnie Pointage Pro au montant de 12 720,23 \$ plus les taxes applicables. Une subvention couvrira une partie de la dépense.

Achat et l'installation de haut-parleurs avec amplificateurs

La Ville de Coaticook désire faire l'achat et l'installation de haut-parleurs avec amplificateurs au Centre récréatif Gérard-Couillard. Le conseil municipal a accepté l'offre de la compagnie C. Tremblay électronique au montant de 14 405,08 \$ plus les taxes applicables. Une subvention obtenue par la Ville permettra de diminuer le coût de l'achat.

Administration et conseil

Nomination maire suppléant (double mandat)

Tous les quatre mois, le conseil municipal nomme un conseiller à titre de maire suppléant. À compter du 1er juin 2022, la conseillère, madame Guylaine Blouin, sera nommée mairesse suppléante pour la Ville de Coaticook, mais également

mairesse suppléante à titre de substitut pour siéger à la MRC de Coaticook en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste.

Désignation à la Commission de la Toponymie d'un nouveau parc, soit le Parc Gill situé sur la rue Chartier

La Ville de Coaticook procède présentement à la construction d'un parc à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Chartier. Selon la loi, une municipalité peut attribuer un toponyme sur son territoire par résolution. Le conseil municipal approuve la recommandation du comité de toponymie qui est de nommer le parc « Parc Gill » de façon à commémorer cette famille de restaurateurs de Coaticook, mais également les dommages subis par les multiples inondations du ruisseau Pratt.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256